

Première séance, mardi 13 mars 2007

Présidence de M. Jacques Morand, président

SOMMAIRE: Ouverture de la session. – Discours inaugural. – Communications. – Rapport N° 303 concernant l'expertise actuarielle au 31 décembre 2005 de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg. – Motion N° 136.06 André Magnin/Rudolf Vonlanthen (adoption du décret fixant le coefficient annuel des impôts directs pour période fiscale de l'année suivante lors de la session de mai); prise en considération. – Projet de décret N° 2 relatif aux crédits supplémentaires compensés du budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2006; entrée en matière et lecture des articles. – Projet de décret N° 289 relatif au crédit d'engagement prévu par la loi sur la promotion économique (LPEc) pour la période 2007-2011; entrée en matière et lecture des articles. – Postulat N° 308.06 Denis Boivin/Jean-François Steiert (voitures de service à disposition du public dans l'intérêt de l'Etat, de l'environnement et des usagers); prise en considération. – Postulat N° 312.06 Christine Bulliard/Jacques Bourgeois (conséquences et mesures face à l'évolution démographique); prise en considération. – Postulat N° 314.06 Jean-Louis Romanens/Markus Bapst (mise en place d'une fondation «Seed Capital»); prise en considération. – Motion N° 144.06 Jacques Bourgeois (concept de développement de l'espace rural); prise en considération.

Ouverture de la session

La séance est ouverte à 14 h 15.

Présence de 108 députés; absents: 2.

Sont absents avec justification: M^{me} Nicole Aeby-Egger et M. Jean-Pierre Dorand.

Le Conseil d'Etat est présent *in corpore*.

Discours inaugural

Le Président. Monsieur le Premier Vice-président du Grand Conseil,
Monsieur le Deuxième Vice-président du Grand Conseil,
Mesdames et Messieurs les Député-e-s,
Madame la Présidente du Gouvernement,
Madame et Messieurs les Conseillers d'Etat,
Madame la Secrétaire Générale,
Madame la Secrétaire Générale adjointe,
Madame la Secrétaire parlementaire,

Messieurs les Huissiers,
Mesdames et Messieurs les Représentants de la presse parlementaire,
Mesdames et Messieurs,
J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue pour cette première session de la nouvelle législature. Que votre activité au service du canton et de sa population vous apporte la satisfaction d'avoir contribué à en assurer le bien-être présent et futur.
Verehrte Staatsrätinnen und Staatsräte, liebe Kolleginnen und Kollegen.
Ich heisse Sie zu dieser ersten Session der neuen Legislaturperiode herzlich willkommen und wünsche Ihnen Erfolg und Befriedigung bei der Ausübung Ihres Mandates.

L'avoyer, que nous voyons au plafond de cette salle, assis dans le char de la République, accompagné par la Justice et couronné par la Sagesse, estimait tenir son autorité du droit divin. Notre condition de députés, élus démocratiquement par l'ensemble du peuple fribourgeois, est sans doute plus terre à terre, mais aussi plus légitime. Elle procède du contact direct avec nos électeurs, qui ont placé en nous leurs espoirs. Dès lors, c'est l'ambition de servir au mieux ce canton et de répondre aux attentes de nos concitoyennes et concitoyens qui, au-delà des clivages politiques et des opinions diverses, doit présider à nos débats.

Unsere Wähler erwarten von uns, dass wir unser Bestes geben für das Wohlergehen unseres Kantons. Le cadre historique dans lequel ont lieu nos sessions nous rappelle la pérennité de nos institutions qui, certes, ont beaucoup évolué, notamment au dix-neuvième siècle, mais aussi du fait de la nouvelle Constitution. Elles restent toutefois empreintes de notre culture chrétienne et de nos traditions. Cela ne nous empêche nullement d'être ouverts à d'autres cultures. Cependant nous aurions tort de vouloir nous affranchir d'une mémoire collective pluriséculaire qui a donné à notre canton sa personnalité propre.

Entré dans la Confédération en 1481 comme neuvième membre, notre canton y a joué un rôle distinct, notamment par sa situation sur la frontière des langues, ses convictions religieuses, son bilinguisme et sa fonction de lien culturel entre Suisse alémanique et Romandie. Tout en s'adaptant aux exigences de notre époque et en assimilant les progrès de la science, il doit continuer à représenter certaines valeurs morales et spirituelles dont témoigne, dans nos villes et villages, un patrimoine particulièrement riche.

Notre nouvelle Constitution va non seulement nous imposer passablement de travail pour adapter nos lois. Elle a aussi augmenté le pouvoir de chacun des députés, en réduisant leur nombre de 130 à 110, tout en nous permettant d'avoir, dans cette salle, les coudées un peu plus franches. En outre, elle nous a gratifiés

d'un secrétariat autonome, dans le but d'améliorer la qualité de notre travail et d'assurer notre indépendance face à l'exécutif. Le canton nous confie en effet la haute surveillance de ses institutions.

Ces fauteuils et bancs qui étaient ceux du Petit et du Grand Conseil sous l'Ancien Régime sont là pour nous rappeler que le temps passe vite et que nos activités sont éphémères. Saisissons au mieux l'occasion passagère qui nous est donnée d'œuvrer pour le bien commun.

Unsere Wähler erwarten ebenfalls von uns verantwortungsbewusste Arbeit und einen kritischen und offenen Geist für die Überwachung unseres Staatsapparates.

Dans un monde qui se rétrécit de jour en jour et qui connaît de très nombreux conflits dramatiques comme ceux du Darfour ou de l'Irak, notre canton et notre pays jouissent de valeurs inestimables – la paix et la liberté. Cela ne nous évite pas d'être néanmoins confrontés à d'importants défis.

Notre population augmente très rapidement et devrait atteindre les 300 000 âmes dans une quinzaine d'années. Cette croissance démographique, due à une natalité réjouissante, mais aussi à l'immigration, nous impose de réussir l'intégration des nouveaux venus.

Il va de soi que cette intégration exige une volonté et des efforts réciproques et doit aboutir à l'acceptation de notre conception de la société. L'intégration peut sans doute se heurter à des conceptions de la société et du rôle de la femme éloignées des nôtres. Mais la volonté d'intégration doit prévaloir. D'autre part, il va de soi que l'acceptation de nos conceptions ne veut pas dire assimilation et que les apports culturels divers sont à respecter.

La croissance démographique va évidemment réduire les espaces naturels et représente ainsi une certaine menace pour notre environnement et nos beaux paysages. Il nous appartiendra donc de limiter, dans la mesure du possible, les effets néfastes et de favoriser les comportements et les solutions propres à assurer notre contribution dans la lutte contre le changement climatique.

Enfin nous aurons à nous soucier de l'évolution de notre économie qui, par rapport à la moyenne suisse, marque le pas – en termes de revenu par habitant et de produit intérieur brut.

Il s'agit notamment de favoriser la création d'emplois qualifiés pour nos jeunes qui sortent de nos hautes écoles ou des différentes filières de formation et qui, trop souvent, doivent quitter le canton pour trouver du travail mieux rémunéré. Il y a là une hémorragie de matière grise qu'il faut enrayer.

Es gilt, unsere Wirtschaft durch Innovation, Forschung und Unternehmergeist den Gegebenheiten einer modernen Gesellschaft und einer hohen Wertschöpfung anzupassen und gleichzeitig den Erfordernissen des Umweltschutzes gerecht zu werden.

La faiblesse relative de notre économie a pour effet de faire peser la charge de l'Etat sur les budgets des ménages plus lourdement que dans la majorité des autres cantons. Cette lourdeur fiscale élevée est ressentie particulièrement par ce qu'on appelle la classe moyenne. Son attente d'un certain allègement du poids des impôts est légitime. Grâce à la vente de l'or de la Banque nationale, un allègement devrait pouvoir se réa-

liser sans porter atteinte aux acquis sociaux auxquels notre Constitution, acceptée par le peuple, nous enjoint d'ailleurs d'ajouter l'assurance-maternité. Mais tel un athlète de haut niveau, l'Etat doit s'efforcer d'éviter toute graisse superflue, afin de rester svelte et efficace.

Et en tant que patron d'une entreprise, je souhaite voir se développer encore dans tous les domaines les principes de nouvelle gestion et les collaborations entre l'Etat et les privés et, surtout aussi, entre nos hautes écoles et l'économie.

Nur durch die Bündelung aller Kräfte des Kantons und durch weitgreifende Zusammenarbeit von Staat, Bildungsstätten und Wirtschaft werden wir im Konkurrenzkampf mit den anderen Kantonen bestehen können.

Le Grand Conseil est un creuset où se mêlent les opinions de représentants des différentes régions, différentes cultures, différentes origines sociales et différentes situations. De ce choc des idées doit naître la lumière qui éclairera nos activités législatives.

Pour l'écrivain Aragon c'est de la femme que vient la lumière. Je constate ici que leur nombre a été maintenu au Gouvernement, mais malheureusement ce n'est pas le cas au Grand Conseil au sein duquel la présence féminine s'est fortement réduite. Ce sera aux partis de chercher rapidement remède à cet état de fait.

Quant à la qualité de nos débats et de nos décisions, elle sera d'autant meilleure que chacun de nous essaiera d'apporter un maximum de recherche et de réflexion. C'est ce travail de milicien responsable, effectué par tous les élus, qui fait la force de la démocratie et qui permettra à notre canton de continuer à jouer un rôle important et reconnu dans notre Confédération.

Je me permets de terminer par un petit rappel historique. En 1856, après huit ans de régime radical, le nouveau gouvernement libéral-conservateur d'Hubert Charles s'est empressé de nommer Julien Schaller, le chef de file des radicaux désavoués par le peuple, conseiller aux Etats. On a ainsi enterré la hache de guerre car il s'agissait de faire passer le chemin de fer, dont Julien Schaller était un ardent défenseur, par Fribourg. Et grâce aussi à Louis Weck-Reynold, que vous voyez sur ma droite et qui, lui, siégeait au Conseil national, cela a réussi. C'est là un bel exemple de réalisme politique qui fut et qui est toujours hautement profitable au canton. Sachons nous en inspirer à l'occasion.

Dienst am Volk und Pragmatismus sollen unser Lösungswort und unsere Triebfeder sein.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention et c'est avec beaucoup de plaisir que j'ouvre cette 1^{re} séance de la session de mars de l'année 2007 qui est également la 1^{re} séance plénière de la période législative 2007–2011.

Communications

Le Président. J'aimerais vous communiquer quelques informations pratiques qui seront une répétition pour celles et ceux qui étaient présents à la séance d'information qui a eu lieu début mars.